

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

VILLE DE SHAWINIGAN

2022



TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE	3
2. CADRE LÉGAL	4
2.1 Le contexte général de la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.</i>	4
2.2 Les exigences à l'égard de l'article 61.3 qui concerne les processus d'approvisionnement des biens et services et de leur accessibilité aux personnes handicapées.....	4
2.3 Les autres exigences à l'égard de l'article 1 de la <i>Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.</i>	4
3. PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN D'ACTION	5
4. PORTRAIT DE LA VILLE DE SHAWINIGAN ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉ	6
5. COMPOSITION DU COMITÉ	8
6. BILAN DES RÉALISATIONS – 2021	9
7. PLAN D'ACTION 2022	15

1. PRÉAMBULE

Depuis 2008, les municipalités québécoises de plus de 15 000 habitants ont l'obligation, conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, de produire, d'adopter et de rendre public un plan d'action.

La Ville de Shawinigan, par ce plan d'action, mise sur une approche inclusive dans le but d'offrir un milieu de vie physique et social stimulant, favorisant l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de ses citoyennes et de ses citoyens.

À ce chapitre, il importe de préciser que le Québec a connu en 2020 un contexte très particulier, la Pandémie de coronavirus a impacté grandement la réalisation des actions prévues au plan d'action depuis 2 ans. Toutefois, la Ville maintient son désir d'amélioration et les actions n'ayant pu être réalisées sont reportées au plan d'action 2022.

La Ville de Shawinigan est heureuse de vous présenter son plan d'action pour l'année 2022 pour l'intégration des personnes handicapées. Ce document trace le bilan des mesures prises en 2021 et présente les actions à réaliser en 2022 afin d'éliminer le plus d'obstacles possibles et ainsi permettre à toute la population, incluant les personnes ayant des incapacités, de vivre en toute liberté et en sécurité.

La Ville de Shawinigan tient à remercier les membres du comité de travail qui ont travaillé à l'élaboration de ce plan d'action afin que la Ville de Shawinigan demeure proactive et toujours plus accessible. La collaboration du personnel municipal et les représentants d'organisation du milieu témoignent du dynamisme propre à notre communauté.

Bonne lecture!

2. CADRE LÉGAL

2.1 Le contexte général de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.

Les exigences à l'égard de l'article 61.1 concernent l'obligation de produire, d'adopter et de rendre public annuellement un plan d'action visant à réduire les obstacles face à l'intégration des personnes handicapées, et ce, pour chaque ministère ou organisme public qui emploie au moins cinquante personnes, de même que les municipalités de plus de 15 000 habitants, dans le secteur d'activité relevant de ses attributions.

Le 17 décembre 2004, la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* était adoptée par l'Assemblée nationale. Tout en conférant une impulsion nouvelle au défi social de l'intégration de personnes handicapées, cette loi accorde une importance accrue à la responsabilité de tous quant à ce défi.

2.2 Les exigences à l'égard de l'article 61.3 qui concerne les processus d'approvisionnement des biens et services et de leur accessibilité aux personnes handicapées.

Cela se traduit notamment lors de l'approvisionnement de biens et de services qui concernent les personnes handicapées, et ce, conformément à l'article 61.3 de cette loi. Cet article s'énonce comme suit : « Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte de leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

2.3 Les autres exigences à l'égard de l'article 1 de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*.

La Ville de Shawinigan est également assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*. L'article 1 de la loi inclut les personnes handicapées comme groupe cible. Les programmes d'accès à l'égalité en emploi permettent de contrer la discrimination en emploi et ont été créés pour que les membres de groupes victimes de discrimination soient représentés équitablement au sein de leur personnel. C'est la *Charte des droits et libertés de la personne* qui encadre l'application de ces programmes.

3. PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN D'ACTION

- **Égalité et équité**

Sans discrimination ni privilège, toute personne a droit d'accéder aux différents services, de façon sécuritaire, indépendamment de ses capacités.

- **Accessibilité**

Faciliter l'accès aux services, aux programmes, aux équipements, à l'information et aux structures décisionnelles pour toutes les citoyennes et pour tous les citoyens, et ce, en diminuant les contraintes.

- **Ouverture**

L'ouverture aux autres fait référence à l'acceptation des différences qui nous distinguent, autant au niveau des cultures, des comportements, des idées, des manières de penser, que des habitudes de vie. C'est aussi un engagement à dialoguer, en s'assurant que les personnes concernées par les décisions soient au cœur des délibérations.

- **Engagement**

Préconiser l'accessibilité pour tous au camp de jour, tout en préservant la mission et la sécurité du service offert.

4. PORTRAIT DE LA VILLE DE SHAWINIGAN ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le 1^{er} janvier 2002 naissait l'actuelle Ville de Shawinigan, à la suite des fusions municipales. Ce jour voit l'émergence d'une nouvelle ville issue du regroupement de sept municipalités, soit les municipalités de Lac-à-la-Tortue, Saint-Jean-des-Piles, Grand-Mère, Shawinigan, Shawinigan-Sud, Saint-Georges-de-Champlain et Saint-Gérard-des-Laurentides. Telle qu'on la connaît à partir de ce moment, la Ville de Shawinigan est une entité totalement nouvelle qui prend la relève des administrations municipales antérieures.

La Ville de Shawinigan est une entreprise de services dont le succès repose sur la mobilisation de son personnel et de ses partenaires dans la réalisation de sa vision.

La Ville de Shawinigan est aujourd'hui une ville d'environ 50 000 habitants. Elle propose à ses citoyens un milieu de vie favorable à l'épanouissement de la vie et des valeurs d'aujourd'hui. Elle offre aussi à sa population et aux organismes partenaires des services de qualité optimale en matière de sécurité publique, d'entretien et de réfection du réseau routier, de transport collectif, de gestion des matières résiduelles, d'aménagement, d'urbanisme et de développement du territoire, de développement économique local, de loisirs et de vie communautaire, de culture, d'entretien et de réfection des réseaux de production et de distribution d'eau potable ainsi que des réseaux de disposition et de traitement des eaux usées.

Cette prestation de services est assurée en fonction des besoins des citoyens et de la capacité financière des citoyens et des organismes partenaires.

Parmi les nombreux secteurs d'activités de la municipalité, on note :

- La direction générale;
- Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement;
- Service de l'ingénierie;
- Service des communications et des relations avec les citoyens;
- Service de sécurité incendie;
- Service des finances;
- Service des ressources humaines;
- Service des technologies de l'information;
- Service des travaux publics;
- Service du développement économique;
- Service du greffe et des affaires juridiques;
- Service loisirs, culture et vie communautaire.

5. COMPOSITION DU COMITÉ

Coordonnatrice :	Nancy Cournoyer (en remplacement d'Odile Tessier pour congé de maternité)
Élu porteur :	À venir
Service loisirs, culture et vie communautaire :	Nancy Cournoyer , technicienne en loisirs
Service de sécurité incendie :	Jean-Claude Turcotte , lieutenant en prévention
Service des travaux publics (division Voirie) :	Mario Adam , technicien en circulation et signalisation
Service des travaux publics (division Immeubles) :	Sylvain St-Hilaire , contremaître
Service de l'ingénierie :	Mélissa Pagé , ingénieure de projets
Service de l'aménagement du territoire :	Denis Ouellette , urbaniste principal
Service des ressources humaines :	Manon Lessard , conseillère en ressources humaines
Service des communications et des relations avec les citoyens :	Eve Chamberland , agente aux communications
Régie du transport en commun :	Alain Boucher , chargé de projets RTCS
Office des personnes handicapées du Québec :	Éric Vaillancourt , conseiller au soutien à la mise en œuvre de la loi
HSI Handicaps Soleil :	Josée Houle , directrice générale
Centre de réadaptation Inter Val :	Lydia Lacoursière , coordonnatrice clinique Déficience Motrice adulte
Association pour la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme Centre-Mauricie/Mékinac :	Jean-Francois Daneault , éducateur spécialisé
Bail-Mauricie :	Judith Bastien , coordonnatrice
U.R.L.S. de la Mauricie :	Hélène Houde , responsable du dossier, personne vivant avec un handicap
Office de tourisme de Shawinigan	Marie Malherbe , conseillère expérience et partenariats

6. BILAN DES RÉALISATIONS – 2021

Obstacles	Mesures	État de réalisation	Responsable
<p>Certains parcs et espaces verts ainsi que leurs équipements récréatifs ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.</p>	<p>Installation d'une balançoire adaptée pour les personnes handicapées au parc Val-Mauricie à l'été 2021.</p> <p>Une rencontre de concertation entre le Service des loisirs et des organismes (URLS et Handicaps Soleil) œuvrant auprès des personnes handicapées a été réalisée à l'été 2021 pour le processus d'évaluation de certains parcs urbains selon la grille d'évaluation fournie par l'AQLPH et un rapport de recommandations a été rédigé.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Service loisirs, culture et vie communautaire, division sports et loisirs</p>
<p>Dans certains parcs de la ville, il y a quelques blocs sanitaires dont l'accès n'est pas adapté pour les personnes handicapées.</p>	<p>Installations, pour toute la période estivale, de toilettes mobiles adaptées dans divers parcs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc Saint-Jean-Baptiste; • Avenue du Capitaine-Veilleux; • Complexe sportif René-Perron; • Parc multisport Réal-Dufresne. 	<p>Cette mesure est réalisée annuellement.</p>	<p>Service des travaux publics, division parcs et plateaux sportifs</p>

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures	État de réalisation	Responsable
<p>Les animateurs des camps de jour qui encadrent les enfants handicapés ne sont pas suffisamment formés pour répondre à leurs besoins et favoriser l'intégration de ces enfants au camp de jour régulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La mission du programme d'accompagnement a été clarifiée : « Le programme vise à favoriser l'intégration au camp de jour régulier des enfants présentant des besoins particuliers ». • Ajout d'un coordonnateur spécialisé : le coordonnateur spécialisé a un mandat plus spécifique avec les enfants à besoins particuliers, qu'ils soient inscrits au programme d'accompagnement ou au programme régulier. • 5 monitrices spécialisées ont été engagées. Elles ont toutes reçu une formation de l'AQLPH (Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées) et ont obtenu la certification en accompagnement en camp de jour. • 8 enfants ayant des besoins particuliers étaient inscrits au programme d'accompagnement dans les camps de jour. • Une formation a été offerte à 2 monitrices spécialisées au camp de jour afin qu'elles puissent s'occuper d'un enfant à besoins particuliers en chaise roulante, de façon adéquate et sécuritaire. La formation a été dispensée par un ergothérapeute et coordonnée par la coordonnatrice spécialisée et la conseillère, volet santé sécurité au travail. 	<p>Réalisé</p>	<p>Service loisirs, culture et vie communautaire, division sports et loisirs</p>

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures	État de réalisation	Responsable
<p>Manque de connaissances sur les édifices et les lieux publics accessibles sur le territoire.</p>	<p>Évaluation des lieux publics de Shawinigan (édifice gouvernemental, restaurant, commerce, boutique) par l'organisme Bail-Mauricie. Les lieux accessibles sont annoncés sur le site web de Bail-Mauricie et les commerces ont reçu des vignettes d'identification à leur porte d'entrée identifiant leur accessibilité.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Organisme externe indépendant Bail-Mauricie</p>
<p>Le nombre d'espaces de stationnement réservé aux personnes handicapées n'est pas toujours suffisant.</p>	<p>La Ville de Shawinigan favorise de respecter la norme voulant que 2 % du total des espaces de stationnement soit réservé aux personnes handicapées dans les zones commerciales.</p> <p>Aménagement de 3 nouveaux espaces de stationnement pour personnes handicapées sur la 11^e Rue pour donner accès à la Coopérative de solidarité et de santé Le Rocher.</p> <p>Ajout d'une zone à titre de débarcadère en façade de l'école primaire St-Jacques pour favoriser l'accès des personnes handicapées près de l'entrée principale (stationnement 10 min.).</p> <p>Déplacement d'un espace de stationnement pour être plus accessible en saison hivernale, situé de manière à être déneigé plus rapidement sur la rue Willow, dans un secteur commercial</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Service des travaux publics</p>

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures	État de réalisation	Responsable
	<p>Faire l'ajout de stationnements pour personnes handicapées, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un espace à la rampe de mise à l'eau situé à l'intersection du chemin de la Berge et de l'avenue du Capitaine-Veilleux; • un espace à la Marina de Grand-Mère / parc des Papetiers. 	<p>Non réalisé – abandonné par le comité d'étude Non réalisé – abandonné par le comité d'étude</p>	
<p>Manque de repère sonore pour les personnes vivant avec une déficience visuelle à certaines traverses piétonnières.</p>	<p>L'achat du matériel requis (boutons pour activer le signal sonore) a été fait en 2021 pour 3 traverses piétonnières situées à 3 feux de circulation sur la rue Trudel (artère commerciale).</p> <p>L'installation initialement prévue en 2021 a été reportée en 2022 et sera réalisée par la division Immeubles.</p>	<p>Réalisé Reporté en 2022</p>	<p>Service des travaux publics</p>
<p>Sécuriser certaines traverses piétonnières.</p>	<p>Ajout d'un panneau « priorité aux piétons » à la traverse située à l'intersection Avenue Almaville / Avenue du Capitaine-Veilleux et un nouveau marquage au sol.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Service des travaux publics</p>
<p>Promouvoir l'accessibilité à l'emploi.</p>	<p>Nous avons des employés avec des limitations fonctionnelles qui sont à l'emploi de la Ville.</p>		<p>Service des ressources humaines</p>

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures	État de réalisation	Responsable
<p>L'utilisation du transport en commun peut comporter certains obstacles aux personnes handicapées.</p> <p>Améliorer l'accessibilité des points de vente par la technologie.</p>	<p>Les statistiques de fréquentation démontrent qu'entre 3 et 4 personnes par semaine utilisent le plancher bas des autobus de transport en commun.</p> <p>Les trajets ont été adaptés pour permettre l'accès aux nouvelles cliniques de santé sur le territoire (CLSC sur la rue Georges et Coopérative Santé Solidarité le Rocher par le transport en commun.</p> <p>Mise en place d'une l'application nommée MYBUS permettant de faciliter l'achat de titre. Les tickets d'autobus seront dans l'application via un téléphone mobile et sera offerte à l'ensemble de la population, incluant les personnes handicapées. Ainsi, le temps d'attente et la rapidité du service seront grandement améliorés pour les usagers. Shawinigan est la première ville nord-américaine à offrir cette application.</p> <p>Depuis juin 2021, il y a de nouveaux circuits pour l'horaire régulier mis en place permettant d'offrir 5 autobus en circulation au lieu de 4 et ainsi bonifier le nombre d'heures du service de transport. Le circuit offre maintenant 24 000 heures d'opérations contrairement à 16 000 heures. L'ajout d'un autobus additionnel a permis cette bonification.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>RTCS</p>

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures	État de réalisation	Responsable
<p>Faire la promotion des actions à travers différents outils de communication pour mieux informer la population des améliorations réalisées en lien avec l'intégration des personnes handicapées.</p>	<p>Tout comme en 2020, la Ville de Shawinigan publiera dans le bulletin municipal un article pour informer la population des mesures réalisées en 2021. Cet outil de communication est produit en 30 000 copies, distribuées à toutes les portes de Shawinigan et est diffusé sur le site web de la Ville de Shawinigan</p> <p>En 2020-21, la Ville a procédé à la refonte complète de son site Web (shawinigan.ca), afin d'offrir aux citoyens un parcours simplifié et efficace. D'ailleurs, l'accessibilité pour faciliter la navigation aux personnes avec un handicap a aussi été prise en compte. Par exemple, les contrastes de couleurs sont forts et le site est programmé pour répondre adéquatement à la fonction zoom des navigateurs.</p>	<p>Réalisé annuellement</p>	<p>Service des communications et des relations avec les citoyens</p>
<p>Il y a peu de logements adaptés et supervisés disponibles pour les personnes en situation de handicap.</p>	<p>La Ville a cédé le terrain en mai 2021 et a conclu une entente de crédit de taxes sur 10 ans avec le propriétaire « J'ai mon appart ». La construction est débutée pour 12 appartements supervisés pour adultes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble de l'autisme. L'échéancier est fixé à décembre 2021 pour le début de l'habitation dans les unités.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Service de l'aménagement du territoire</p>
<p>De façon générale, l'accessibilité physique aux bâtiments publics peut être difficile et restreindre la participation citoyenne.</p>	<p>La Ville de Shawinigan a réalisé des travaux d'aménagement pour mieux accueillir les citoyens à mobilité réduite lors des cliniques de vaccination de la Covid-19 à l'aréna Gilles-Bourassa.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Service des travaux publics, division immeubles</p>

7. PLAN D'ACTION 2022

Service de l'aménagement du territoire

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
Certaines terrasses situées au centre-ville sont difficiles d'accès pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou à l'aide d'une mobilité motorisée (transporteur, etc.)	Adopter des règles spécifiques concernant l'aménagement des cafés-terrasses pour que ces derniers soient accessibles aux personnes handicapées.	En cours	Service de l'aménagement du territoire
Il y a peu de logements adaptés et supervisés disponibles pour les personnes en situation de handicap.	Faire une étude de la faisabilité d'accueillir un projet « Han logement » ¹ offrant des logements neufs complètement adaptés aux personnes handicapées à un prix accessible. Cette étude permettra d'identifier si la Ville de Shawinigan a un terrain libre de 30 000 pieds carrés (8 logements pour mobilité réduite) dans le territoire couvert par le transport adapté et près des services comme une épicerie, etc.	En cours	Service de l'aménagement du territoire

¹ Han logement : organisme qui construit des immeubles de 8 logements accessibles aux personnes handicapées, autant architecturalement que financièrement.

PLAN D'ACTION 2022

Service de l'ingénierie

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
<p>Manque de repère pour les personnes vivant avec une déficience visuelle, notamment sur une partie de la 5^e rue de la Pointe.</p>	<p>Optimiser la configuration des corridors piétonniers afin d'assurer les meilleures conditions de déplacement, notamment sur la 5^e rue de la Pointe.</p> <p>Poursuivre cette mesure puisque la Ville de Shawinigan est toujours à la recherche de solutions et de références.</p> <p>Une rencontre de consultation sera planifiée avec Bail-Mauricie pour trouver des solutions pour améliorer l'aménagement existant.</p>	<p>En cours</p>	<p>Service de l'ingénierie</p>
<p>De façon générale, l'accessibilité physique aux bâtiments publics peut être difficile et restreindre la participation citoyenne.</p>	<p>Projet de réfection majeure des installations aquatiques du parc Antoine-St-Onge en vue d'améliorer l'accessibilité à ces installations.</p>	<p>Non réalisé - reporté en 2022 (possiblement en 2023)</p>	<p>Service de l'ingénierie</p>

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
Manque de repère pour les personnes vivant avec une déficience visuelle sur certaines artères commerciales.	<p>Modifications mineures des toilettes publiques en place à la marina pour les rendre plus accessibles aux personnes handicapées.</p> <p>Réaliser l'installation de repères sonores pour trois traverses piétonnières sur la rue Trudel (artère commerciale) selon les recommandations et l'analyse de la division voirie /circulation.</p>	<p>À réaliser en 2022</p> <p>À réaliser en 2022</p>	

PLAN D'ACTION 2022

Service des travaux publics

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
Manque de repère pour les personnes vivant avec une déficience visuelle.	Analyser et identifier, de concert avec l'organisme local Handicap Soleil, les trois traverses piétonnières sur la rue Trudel (artère commerciale) pour l'installation des repères sonores.	À Réaliser en 2022	Service des travaux publics
Sécuriser certaines traverses piétonnières qui peuvent avoir des angles morts.	Évaluer la localisation de la traverse piétonnière à la sortie de la courbe sur l'avenue du Capitaine-Veilleux qui peut engendrer un sentiment d'insécurité (intersection rue du Marie-Louise / avenue du Capitaine-Veilleux). Ajouter des affiches d'identification clignotantes pour les traverses piétonnières ciblées suite à une évaluation des besoins, en concertation avec l'organisme local Handicap Soleil. Les actions requises pour sécuriser les traverses piétonnières identifiées devront être soumises au comité de circulation pour l'autorisation des travaux.	Non réalisé – reporté 2022 À réaliser en 2022	
Améliorer l'accès aux parcs et lieux publics extérieurs.	Faire une descente pour le trottoir à l'intersection de la promenade St-Maurice et 4 ^e rue de la Pointe pour améliorer l'accès au parc des Vétérans.	Non réalisé – reporté 2022	Service des travaux publics (requête à la division Voirie)

PLAN D'ACTION 2022

Service des ressources humaines

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
<p>Il peut être difficile pour une personne handicapée d'avoir accès à un emploi municipal.</p>	<p>De façon continue, mettre en application les mesures en œuvre lors de l'embauche d'une personne handicapée selon la <i>Loi sur l'accès à l'égalité dans les organismes publics</i>.</p> <p><i>Un questionnaire en lien avec cette loi est complété lors de toute embauche.</i></p> <p>Soutenir l'emploi des étudiants ou finissants handicapés en leur offrant un stage rémunéré lorsque la Ville de Shawinigan reçoit des demandes à cet égard.</p> <p>L'organisme SEMO ayant pignon sur rue à Shawinigan est un organisme qui agit à titre de bureau de recrutement pour les personnes handicapées. Informer cet organisme de certaines des offres d'emploi qui pourraient convenir à cette clientèle.</p>	<p>En cours – en continu</p>	<p>Service des ressources humaines</p>

PLAN D'ACTION 2022

Régie du transport en commun

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
<p>L'utilisation du transport en commun peut comporter certains obstacles aux personnes handicapées.</p>	<p>Une consultation publique était prévue en 2021 auprès de la clientèle et la représentation des personnes handicapées est prévue dans les groupes interpellés.</p> <p>En lien avec le changement des circuits, il y aura la mise en place d'une mesure offrant la gratuité à un accompagnateur pour faciliter le changement auprès des personnes handicapées, notamment les personnes souffrant du trouble du spectre de l'autisme.</p> <p>Le développement du plan stratégique de la Régie de transport en commun de Shawinigan prévu en 2021 est reporté en 2022 en raison de la pandémie.</p> <p>Construction d'un abri-bus à la Plaza de la Mauricie (centre commercial) qui sera construit selon les normes d'accessibilité universelle et adaptée aux personnes handicapées.</p>	<p>Non réalisé – reporté en 2022</p> <p>Non réalisé – reporté en 2022</p> <p>Non réalisé – reporté en 2022</p> <p>À réaliser en 2022</p>	<p>Régie du transport en commun de Shawinigan</p> <p>Régie du transport en commun de Shawinigan</p>

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
Transport adapté			
<p>Réviser les actions de coordination pour les réservations du transport adapté et offrir un meilleur service aux usagers suite aux commentaires des différents organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.</p>	<p>Planifier une rencontre entre le transporteur mandaté et la Régie de transport en commun pour faire un diagnostic de la situation et élaborer des pistes de solutions pour améliorer le service aux usagers.</p> <p>Réviser également la politique d'annulation pour offrir plus de flexibilité aux usagers.</p>	<p>En cours</p>	<p>Régie du transport en commun de Shawinigan</p>

PLAN D'ACTION 2022

Service loisirs, culture et vie communautaire

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
<p>Il peut être difficile pour les personnes handicapées de déboursier des frais pour participer à des activités de loisirs en raison des coûts supplémentaires reliés à leurs déficiences, incapacité.</p>	<p>Offrir gratuitement la location de la salle Théodoric-Lagacé aux organismes partenaires pour permettre la réalisation d'activités adaptées aux personnes handicapées.</p>	<p>En continu</p>	<p>Division sports et loisirs</p>
<p>Certains parcs et espaces verts ne sont pas dotés d'installations récréatives et modules de jeu accessibles.</p>	<p>Lors de la réfection des parcs et des modules de jeux, s'assurer de respecter les normes applicables à l'accessibilité pour les personnes ayant des incapacités liées à la mobilité.</p> <p>Planifier l'achat des fauteuils roulants adaptés pour les jeux d'eau en collaboration avec URLS Mauricie.</p> <p>Déposer un plan directeur des parcs et espaces verts en favorisant l'accessibilité pour les personnes ayant des incapacités. En lien avec cet exercice, prévoir une phase de consultation auprès de l'URLS Mauricie et des organismes pour s'assurer de bien répondre aux besoins des personnes handicapées.</p>	<p>En continu</p> <p>Non réalisé – reporté 2022</p> <p>En cours</p>	<p>Division sports et loisirs</p>

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
<p>Dans certains parcs de la ville, il y a des installations qui sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées.</p>	<p>Mettre à la disposition des personnes handicapées des toilettes chimiques accessibles dans les parcs publics.</p> <p>Ajouter, pour l'été 2022, pour toute la période estivale, des toilettes mobiles adaptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au parc Antoine St-Onge; • au parc de la Rivière Grand-Mère sur le plateau près du stationnement <p>Mettre une table de pique-nique adaptée sur le palier près du stationnement au parc de la rivière Grand-Mère.</p>	<p>À réaliser en 2022</p>	<p>Division sports et loisirs, en collaboration avec la division parcs et plateaux sportifs</p>
<p>Les animateurs des camps de jour qui encadrent les enfants ayant des besoins particuliers ne sont pas suffisamment formés pour répondre à leurs besoins spécifiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les problématiques des enfants inscrits à ce programme sont parfois trop grandes pour que ces derniers intègrent les groupes réguliers. Certains jeunes inscrits dans le programme d'accompagnement auraient besoin d'un camp de jour plus spécialisé, d'un service adapté à leurs besoins. • Des discussions sont en cours avec les partenaires institutionnels et communautaires du milieu pour trouver une solution à cette problématique. 	<p>En cours</p>	<p>Division sports et loisirs</p>

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
<p>Le manque de professeurs formés pour donner des cours de mise en forme de groupe favorisant l'intégration sociale des personnes handicapées.</p>	<p>Développer des partenariats avec des associations pour personnes handicapées (ex. : la sclérose en plaques) qui pourraient avoir des moniteurs spécialisés afin d'intégrer des personnes ayant des incapacités physiques.</p>	<p>Non réalisé – par manque de professeurs spécialisés mais la volonté de rester à l'affût des opportunités demeure</p>	<p>Division sports et loisirs</p>
<p>Certains organismes ont besoin de soutien financier pour mettre en place des activités nécessitant de l'accompagnement aux personnes handicapées.</p>	<p>Participer au « Programme d'accompagnement et entente de partenariat avec les organismes » de l'URLSM en bonifiant l'aide financière accordée par l'URLSM pour les organismes de Shawinigan.</p>	<p>Non réalisé – reporté</p>	<p>Division sports et loisirs</p>
<p>Faciliter l'accompagnement pour les personnes handicapées qui requièrent ce besoin dans la pratique d'activité.</p>	<p>Faire la promotion du programme de la carte d'accompagnement en loisirs pour s'assurer qu'elle soit bien acceptée dans tous les milieux.</p>	<p>En cours</p>	<p>Division sports et loisirs, en collaboration avec l'URLSM</p>

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
Le manque de compréhension de la réalité quotidienne de personnes vivant avec un handicap.	Participation du personnel et des élus aux activités de sensibilisation telles que le mini-rallye.	Non réalisé – reporté	Division sports et loisirs
Les élus, gestionnaires, employés des différents services municipaux ne sont pas tous sensibilisés à la réalité et aux obstacles que rencontrent les personnes handicapées.	<p>Recruter un nouveau membre sur le comité du plan d'action à l'intégration des personnes handicapées représentant les personnes vivant avec un handicap visuel et auditif.</p> <p>Recruter la présence d'un représentant du conseil municipal de la Ville de Shawinigan pour siéger à ce comité.</p>	À réaliser en 2022	Division sports et loisirs – coordonnatrice du comité
La collection de la bibliothèque municipale n'est pas accessible à certaines personnes en raison de leur incapacité.	<p>Actions en continu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prêt de livres audio (CD) – depuis plusieurs années; • Prêt de livres avec grands caractères – depuis plusieurs années; • Prêt de liseuses (similaires à une tablette, ex. : Kobo); • Possibilité d'emprunter un déambulateur sur place pour parcourir les rangées; • Renouvellement des documents par téléphone; 	En continu	Division bibliothèques

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
	<ul style="list-style-type: none">• Commande par téléphone et cueillette au comptoir de prêt;• Durée de prêt plus longue.		

PLAN D'ACTION 2022

Service de sécurité incendie

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
La liste des personnes nécessitant un secours adapté se doit d'être mise à jour constamment (personnes non-voyantes, sourdes, etc.).	En continu, poursuivre la mise à jour au système d'appel d'urgence « Target 911 » concernant les informations reçues des personnes nécessitant un secours adapté.	En continu	Service de sécurité incendie
Les personnes handicapées ou en perte d'autonomie peuvent parfois être en situation d'isolement.	En continu, service personnalisé d'appels automatisés « Programme Pair », qui joint quotidiennement les abonnés afin de s'assurer qu'ils vont bien.	En attente – restructuration 2021 Non réalisé – reporté en 2022	Service de sécurité incendie
Il est possible que certains centres d'hébergement temporaires inclus dans le plan des mesures d'urgence de la municipalité ne soient pas adaptés aux personnes handicapées.	Lors de la prochaine mise à jour du plan d'urgence municipale, une attention particulière sera portée afin de s'assurer que les centres d'hébergement temporaires soient adaptés à toutes les clientèles, y compris les personnes à mobilité réduite ou avec des incapacités physiques.	Non réalisé – reporté.	Service de sécurité incendie

PLAN D'ACTION 2022

Service des communications et des relations avec les citoyens

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
Mieux faciliter l'accès à l'information pour tous.	Utilisation de caractères plus gros (entre autres dans le bulletin municipal, sur le site Web et dans les communiqués). Simplification des messages (phrases courtes, schématisations, illustrations, utilisation de bandes dessinées, etc.).	En continu	Service des communications et des relations avec les citoyens
Mieux adapter les services généraux aux citoyens selon les besoins identifiés.	Le Service s'engage à évaluer le besoin et la possibilité de sous-titrer les différentes vidéos publiées. Une première analyse a été réalisée : les outils de sous-titrage automatique offerts gratuitement par des plateformes numériques comme Facebook et YouTube demeurent la solution simple et efficace.	En cours	Service des communications et des relations avec les citoyens

PLAN D'ACTION 2022

Tourisme Shawinigan (organisme paramunicipal)

Obstacles	Mesures proposées	État de réalisation	Responsable
<p>Les bâtiments et infrastructures publics ayant pour vocation les loisirs, la culture, le tourisme ne sont pas toujours accessibles aux personnes handicapées.</p> <p>Inventorier et évaluer les installations existantes.</p>	<p>Le conseil municipal de la Ville de Shawinigan a appuyé le 30 août 2021 la démarche permettant de débiter le processus d'accréditation pour le programme « Destination pour tous » (processus de 15 à 18 mois).</p> <p>Pour faciliter la démarche d'accréditation, une employée de Tourisme Shawinigan a reçu la formation de Kéroul pour être en mesure de faire l'évaluation des lieux publics permettant ainsi d'avoir une expertise locale pour ce dossier.</p>	En cours	Tourisme Shawinigan